ACTEVI
Touche pas à mon ciel

Contribution au projet du SCOT
(18 décembre 2008)

L'association ACTEVI (Action Citoyenne pour le Transport et l'Environnement de la Ville d'Issy les Moulineaux) a analysé avec attention le Document d'Orientation Générales **(DOG)** pièce 3.1 et 3.2.

ACTEVI félicite l'ensemble des acteurs du SCOT et du bureau d'études ALGOE pour son dynamisme et sa jeunesse. Se projeter dans un avenir à 20 ans relève d'un professionnalisme et d'une clairvoyance incontestés.

ACTEVI a participé depuis 2 ans aux différents ateliers du SCOT et, à la suite de la réunion générale du 27 novembre 2007 présidée par Jean Pierre Fourcade, nous vous avons transmis un projet de contribution le 22 janvier 2008.

Aujourd'hui, ACTEVI vous adresse une 2ème contribution sur le dernier D.O.G.et vous fait part de ses remarques :

- ✓ Les alternatives de transport en remplacement du téléphérique (abandonné en février 2008 – paragraphes 4 et 5 dans notre projet du 22/01/08) sont dans le dossier joint.
- ✓ Nous soutenons la prolongation de la ligne 12 jusqu'à Issy ville (RER C), puis dans les phases 2 et 3 jusqu'à la ferme **(Bas Meudon)** ou jusqu'à la place de la Résistance **(T2)**
- ✓ Cette prolongation a été demandée par la municipalité et est inscrite au schéma directeur (SDRIF), projet arrêté par délibération du Conseil Régional du 15 février 2007 (phases 2 et 3) ;
- ✓ § 1-2-1 vous l'évoquez, mais la formulation n'est pas exacte : « phase 1 RER C, phases 2 et 3 La Ferme (Bas Meudon) ou T2 place de la Résistance »
- ✓ § 2-2-1 **les pôles d'innovation Urbaine et Architecturale quartier d'affaires durables « dans un souci de mixité fonctionnelle, ils devront également accueillir des logements et les équipements nécessaires à leur développement »**
- ✓ **«des immeubles de grandes hauteurs pourront prendre place dans les grands pôles (I.G.H.). Les espaces concernés sont : le centre ville d'Issy les Moulineaux et le Fort »**
- ✓ § 2-5-1 ***« il faut que les nouvelles constructions respecteront les identités et formes urbaines propres aux différents espaces qui composent le territoire.***

PROPOSITIONS D'ACTEVI *(voir notre contribution de janvier 2008, sauf § 4 et 5)*

Il faut veiller à ce que les propositions d'actions du SCOT soient conformes aux objectifs vertueux énoncés dans son préambule.

Par exemple, on indique dans le DOG § 2-5-1 ***« il faut que les nouvelles constructions respectent les identités et formes urbaines propres aux différents espaces qui composent le territoire.***

Et... on annonce au Fort d'Issy la construction de nombreux immeubles de 7 étages en plein quartier pavillonnaire ou encore on prévoit une tour de 170 m en centre ville en plein milieu d'immeubles de 27 m maxi. C'est incohérent....
Afficher des bonnes intentions et faire le contraire fait perdre de la crédibilité au SCOT.

- ✓ accélérer fortement la prolongation de la ligne 12 (phases 1, 2 et 3)
- ✓ respecter le ratio logements/bureaux dans chaque municipalité et non sur l'ensemble des Coteaux. A Issy, c'est encore possible en Bord de Seine et en Centre Ville à condition de construire des IGH de 50 m de haut maximum (mixité sociale possible dans ce cas là) et non des tours de 170 m ou plus.
- ✓ Conserver les espaces verts existants, voire même en créer de nouveaux (Issy les Moulineaux est actuellement à seulement 7 m2 de verdure par habitant !)
- ✓ Respecter l'identité des centre villes en créant un véritable urbanisme, avec de la vie sociale, et à échelle humaine (petits commerces, artisanat, restaurants, centre culturel et zones piétonnes…).
- ✓ Le SCOT ne doit pas considérer comme acté le projet du Fort d'Issy les Moulineaux, pour lequel il n'y a jamais eu de concertation, ni le centre ville où la concertation n'a pas encore eu lieu.
- ✓ On ne peut se réjouir de ces deux projets de densification qui n'ont pas recueilli, au préalable, l'avis de la population !